



Guide touristique - Guide accompagnateur en randonnée (H/F/X)

Tourisme - Loisirs

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

« Un kilomètre à pied ça use, ça use... » est votre chanson favorite ? Vous adorez la nature et vous y promener, vous aimez découvrir de nouveaux endroits en suivant les sentiers et autres balises ? Vous avez déjà une expérience conséquente de la randonnée et de l'encadrement de groupe ? Alors pourquoi ne pas certifier vos compétences avec cette formation.

Le Guide accompagnateur et la Guide accompagnatrice en randonnée **organisent et encadrent toutes les activités de randonnée pédestre et d'orientation en milieu naturel**. Ils guident, orientent, expliquent, informent et assurent la sécurité du groupe sur les sentiers, les GR ou autres balades et randonnées. Ils évoluent dans des environnements naturels très différents, tant en plaine, qu'en collines.

Cette formation de Guide accompagnateur en randonnée vous donnera toutes les balises nécessaires pour vous y retrouver sur votre chemin professionnel :



Guider un groupe : apprentissage des techniques indispensables d'orientation et autres, permettant une évolution sur de courtes ou de longues distances, en em sentiers balisés ou non, ou lors de randonnées hors sentiers, pour peu que la législation locale le permette.

Assurer la sécurité d'un groupe : tant pour le groupe qui l'accompagne que pour lui-même, le ou la guide orchestre les déplacements avec sûreté et sécurité. Il ou elle maîtrise les techniques de marches et de franchissement d'obstacles. Les guides sont également attentifs aux conditions météorologiques afin d'assurer la sécurité de chaque randonneur.

Encadrer un groupe : les guides connaissent les écosystèmes et les questions relatives à l'accès au milieu et à sa protection. Ils veillent au respect des règles environnementales mais aussi à la législation en vigueur pour l'utilisation de certains chemins et endroits pour bivouaquer.

Informier le groupe : les guides sont capables de gérer, animer, informer et enseigner avec pédagogie, en fonction du public auquel ils sont confrontés. Ils transmettent leurs connaissances de leur propre initiative et/ou en réponse aux questions des membres d'un groupe de randonneurs. Ils connaissent donc le milieu dans lequel ils évoluent et sont suffisamment documentés en amont pour répondre à ces questions.

Sensibiliser au respect de la nature : la nature est le lieu de travail des guides, la respecter et la faire respecter afin de la préserver est donc l'une des missions primordiales des guides. Ils sensibilisent leurs randonneurs à l'éco-tourisme et au tourisme soutenable.

Alors si vous souhaitez prendre votre pied au quotidien, enfiler vos chaussures de rando pour rejoindre au pas de course l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation, n'hésitez pas à nous en parler et de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est non-obligatoire dans cette formation mais recommandée via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decoalternance>) : ± 8h de cours généralement en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées. »

Formation organisée en collaboration avec le Centre de formation pour accompagnateurs en randonnée (<https://www.cfar.be/formation-guide-accompagnateur-randonnee/>).

Débouché(s) métier(s)

Guide indépendant / Guide indépendante

Employé / Employée dans un office de tourisme

Employé / Employée par un Tour opérateur

Débouché(s) future(s) formation(s)

Guide nature (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/guide-nature>)

Guide touristique régional (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/guide-touristique-guide-regional>)

Point(s) fort(s)

Contact client Sur le terrain Proche de la nature Quotidien varié Activité en extérieur

Finalité

Diplôme de Coordination et d'encadrement homologué par la Communauté française



Aptitudes

Le Guide touristique – guide accompagnateur et la Guide touristique – guide accompagnatrice en randonnée doivent posséder plusieurs qualités :

Forme physique : une bonne condition physique ainsi qu'une excellente endurance sont nécessaires pour exercer ce métier puisque vous marchez au quotidien de longues distances, parfois plusieurs jours d'affilées. Vous évoluez parfois en terrain accidenté. Vous supportez des conditions climatiques qui peuvent être difficiles.

Flexibilité : vous êtes amené à vous déplacer énormément en fonction des itinéraires et parcours prévus. Vous pouvez partir en randonnée à des horaires variés pour une durée prolongée.

Respect de la nature : la nature est votre cadre de travail et vous veillez à ce que les personnes qui vous accompagnent la respecte.

Relationnel : vous partez pour une aventure sportive mais aussi physique, il faut donc créer du lien et une bonne ambiance de groupe. Vous devez faire respecter la sécurité et les règles environnementales tout en gardant la confiance et l'intérêt du groupe.

Pédagogie : vous communiquez et partagez vos connaissances avec les randonneurs. Vous leur partagez votre savoir de manière ludique, vous vous adaptez en fonction du public.

Programme

1ère année :

X47/25 Environnement juridique et économique (16h)

X47/25 Conception et organisation de randonnée (32h)

X47/25 Sécurité (32h)

X47/25 Bivouac (24h)

X47/25 Orientation (64h)

X47/25 Environnement naturel (44h)

X47/25 Coordination et encadrement (24h)

2ème année:

Année consacrée à l'élaboration d'une randonnée dans le cadre du travail de fin d'études. Il n'y a pas d'heures de cours prévues durant cette année.



Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussi la pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

Conditions d'admission particulières liées à cette formation

Conditions d'admission particulières liées à la formation de Guide touristique - Guide accompagnateur/accompagnatrice en randonnée :

produire un certificat médical d'aptitude à l'exercice de cette profession

justifier d'une expérience de la randonnée et de la gestion de groupe qui seront appréciées par le Conseiller pédagogique IFAPME en charge de la formation.



S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire **formations** (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le **Centre IFAPME** (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une **formation à un "métier en pénurie"** (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un **poss** financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre **carte d'identité**

la **preuve de votre inscription** à la formation.





Dinant

Rue Fétis, 61 5500 Dinant

082 21 35 80

Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

centre.dinant@ifapme.be

Conditions d' inscription

Via le CFAR en prenant contact avec M. Thierry Brieven au 0494/03.27.22

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.

Retrouvez des informations complémentaires sur le site du CFAR (<https://www.cfar.be/formation-guide-accompagnateur-en-randonnee/>)

